

IMPERIALITER

Le gouvernement et la gloire de l'Empire à l'échelle des royaumes chrétiens, XII^e-XVII^e s

L'histoire des Empires connaît un engouement récent qui a fait émerger un champ spécifique, « l'impérialité ». En revanche, la question de l'« impérialité », c'est-à-dire de l'Empire comme horizon des possibles, n'a pas bénéficié d'une approche complète. Or, comme l'ont montré de récentes études, le succès de l'idéologie impériale se mesure aussi à sa marque dans des monarchies non impériales (France, Sicile, Angleterre, Castille, Etats pontificaux...). Le programme Imperialiter vise donc à mener de manière exhaustive l'étude des « pseudo-empires » chrétiens au Moyen Âge et à l'époque moderne.

Le programme se décline en plusieurs interrogations majeures : l'impérialité est-elle un slogan mobilisateur ou un opérateur juridique qui ferait naître des notions effectives (souveraineté, lèse-majesté) ? Renvoie-t-elle à un système administratif et politique propre, ou est-elle un réservoir de références, d'images, de rituels liés au souverain, dont toute construction politique peut s'emparer pour masquer un ordre nouveau sous les oripeaux d'un ordre ancien ? On cherchera ainsi à mettre au jour la créativité politique des époques médiévale et moderne par le biais des processus d'adaptation du modèle impérial, lesquels lui permirent de se rendre compatible avec la féodalité comme avec la monarchie absolue.

Imperialiter est un programme du réseau des Écoles Françaises à l'Étranger.

COORDINATEURS - RESPONSABLES

Annick Peters-Custot (Université de Nantes)
Fulvio Delle Donne (Università della Basilicata)
Yann Lignereux (Université de Nantes)
Francesco Panarelli (Université de la Basilicate)
Bernardo J. García García (Casa de Velázquez)



Le roi et l'Église

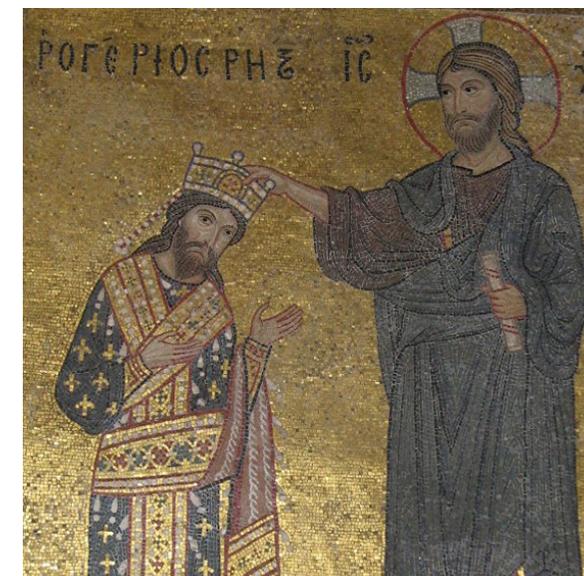
Les relations que chaque souverain entretient avec l'Église comme avec "son" Église apparaissent au cœur de la dynamique impériale des constructions politiques chrétiennes, et expriment une "impérialité seconde" profondément enracinée dans les exemples bibliques et historiques, ceux de David, du couple Moïse / Aaron, de Constantin, de Théodose, de Justinien, à la fois dans l'emprise du souverain sur le système religieux et dans sa soumission à ses prêtres. Il s'agit donc ici d'explorer les diverses formes de relations qui lièrent la royauté et la structure ecclésiastique depuis que la rupture induite par la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire eut permis la migration de l'idéologie impériale et de son modèle théologico-politique depuis l'Empire réel jusqu'aux royaumes. On ne pourra, dans ce cadre, faire l'économie d'une approche séparée de la monarchie pontificale, qui produisit une forme spécifique de l'impérialité.

IMPERIALITER

Le gouvernement et la gloire de l'Empire à l'échelle des royaumes chrétiens, XII^e-XVII^e s

Colloque

Le roi et l'Église



Palermo, Chiesa della Martorana

Rome
16-18 octobre 2017

Ecole française de Rome
Piazza Navona, 62

LUNDI 16 OCTOBRE

14h Accueil par Catherine Virlovet, directrice de l'EFR.

14h30 Introduction : Corinne Leveux-Teixeira (Université d'Orléans) et Annick Peters-Custot (Université de Nantes, CRHIA) : « Royaume de Dieu et Empire des hommes ».

Le roi comme chef de son Église

15h Francesco Panarelli (Université de la Basilicate) : « *Tyrannus-Rex-Imperator* : i sovrani normanno-svevi e la Chiesa del Regno di Sicilia ».

15h30 Pause

16h Sylvène Edouard (Université Lyon 3, LARHRA) : « Les « Consultas » et la gestion des cultes locaux entre junta et papauté dans l'Espagne de Charles Quint et Philippe II ».

16h30 Giorgio Chittolini (Université de Milan) : « La provvista beneficiaria negli stati dell'Italia centro-settentrionale nel Rinascimento ».

17h Discussions

MARDI 17 OCTOBRE

Le souverain et la chrétienté universelle

9h Julien Théry (Université de Lyon 2, CIHAM) : « De l'alliance à l'étreinte mortelle. Les Capétiens et la théocratie pontificale, mi XII^e-début du XIV^e siècle ».

9h30 Bernardo J. García García (Universidad Complutense, Madrid) : « The identity of the Catholic Monarchs as *Defensor Fidei* and *Defensor Ecclesiae* ».

10h Pause

10h30 Fulvio Delle Donne (Université de la Basilicate), « Alfonso il Magnanimo: tra politica papale e aspirazioni imperiali ».

11h George Bernard (Université de Southampton) : « Henry VIII and the royal supremacy ».

11h30 Discussions

Déjeuner

La pénitence du souverain : la soumission du roi à l'Église est-elle une attitude impériale ?

15h Philippe Blaudeau (Université d'Angers, CERHIO) : « Demande de pardon et pénitence impériales, le moment tardo-antique (379-565) ».

15h30 Fanny Madeline (Fondation Thiers) : « Résistances et actes de soumission des rois d'Angleterre aux souverains pontifes, de Guillaume Ier à Jean sans Terre 1066-1216 ».

16h Discussions

MERCREDI 18 OCTOBRE

Le pape *versus imperator* ?

9h Nicolangelo D'Acunto (Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano-Brescia) : « Alle origini della "imperializzazione" del papato (secc. XI-XII) ».

9h30 Pietro Silanos (Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano-Brescia) : « "Il vero imperatore è il papa" : pratiche e linguaggi del papato duecentesco ».

10h Pause

10h30 Bénédicte Sère (Université Paris-Nanterre, CHISCO) : *Humiliter* ou *humiliariter* ? Déposition et abdication des papes comme offenses à l'impérialité (1394-1417).

11h Discussions

12h Clôture du colloque

MERCREDI 18 OCTOBRE

Séminaire « Les catégories du droit »

14h30 Accueil - introduction

15h Guido Cappelli (Università di Napoli « l'Orientale ») : « Il "re imperatore". Elementi giuridico-politici nella costruzione della legittimità monarchica aragonese ».

15h30 Julien Théry (Université de Lyon 2) : « *Nullum temporalem superiorem recognoscens, quocumque imperatore regnante* : la royauté française, l'Empire et le droit romain. Le point sur la question ».

16h00 Pause

16h30 Vincent Martin (Université de Rouen) : « La question de l'apport du droit romain à la construction de la paix royale dans le royaume de France à l'époque des derniers Capétiens directs ».

17h Laurent Waelkens (Université de Leuven) : « La légitimité de l'empire et sa sanction au Moyen Âge ».

17h30 Discussions